

## Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017

### Personnes présentes

- Mme Bernardeau (enseignante)
  - Mme Charbonnier (enseignante)
  - M. Malinauska (directeur)
  - Mme Grosdenier (enseignante)
  - Mme Mansicot (enseignante)
  - Corinne Dudognon (psychologue scolaire)
  - Mme Bersegeay (APE)
  - M. Quentin (adjoint au maire)
  - M. Marquis (adjoint au maire)
  - Mme Moulard (parent d'élève)
  - Mme Mulon (parent d'élève)
  - Mme Ouvrart (parent d'élève)
  - Mme Mège (parent d'élève)
  - Mme Meyer (parent d'élève)
  - Mme Rousseau (parent d'élève)
  - Mme Allein (parent d'élève)
  - M. Trudelle (DDEN)
- Étaient absents excusés Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Lefebvre (DDEN), M. Fradin (Maire), Mme Dieumegard (parent d'élève).

### 1. Résultat des élections, rôles et attributions du conseil d'école

Le scrutin a eu lieu le 13 octobre 2017, ont été élues titulaires Mme Meyer, Mme Mège et Mme Dieumegard. Mme Allein.

Mme Moulard, Mme Ouvrart, Mme Mulon et Mme Rousseau sont suppléantes.

Le conseil d'école a pour rôle de:

- voter le règlement intérieur

donner son avis sur :

- les activités périscolaires,
- la sécurité dans l'école (notamment les travaux),
- la cantine,
- les actions pédagogiques,
- la santé et l'hygiène à l'école

En cas de vote, seuls les parents titulaires peuvent voter, les suppléants donnent simplement leurs avis.

## 1. Bilan de la rentrée

86 élèves sont inscrits cette année soit un effectif stable depuis l'année dernière.

21 élèves en maternelle. 1 TPS / 9 PS / 11MS

22 élèves en GS-CP : 13 GS/ 9 CP

19 élèves en CP-CE1-CE2 : 6 CP / 5 CE1/ 8 CE2

24 élèves en cycle 3 : 11 CM1 / 13 CM2

13 CM2 vont quitter l'école l'an prochain, il faudra donc porter une attention particulière aux effectifs.

Temps périscolaire : Les accueils périscolaires ont lieu cette année le mardi et vendredi.

Le temps périscolaire est coordonné par Elodie Biraud. Des activités manuelles, sportives, jeux de société, film, bricolage et jardinage sont proposés.

## 2. Règlement intérieur, charte de la laïcité et PPMS

Présentation et vote du règlement d'école. La charte de la Laïcité sera diffusée dans les cahiers de liaison en même temps que le règlement intérieur.

Le PPMS devra être mis à jour avant la fin 2017.

S'agissant des exercices d'évacuation, il est rappelé que l'alarme incendie dysfonctionne et qu'elle ne peut être entendue depuis le dortoir. La municipalité fait savoir qu'un devis a été signé et que les travaux devraient débiter rapidement.

## 3. RASED

Mme Dudognon, psychologue scolaire, présente le Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté. Les membres du RASED font partie de l'équipe enseignante. Ce réseau est composé de trois personnes :

- Mme Dudognon, psychologue scolaire, qui intervient à l'école sur demande des parents. Le psychologue propose un lieu d'écoute et d'expression libre autour de la difficulté. Les objectifs sont de favoriser le mieux être de l'enfant à l'école et à la maison (entretiens, bilans psychologiques, conseils pour une prise en charge extérieure...). Les prises en charge ont lieu à l'école. Pour contacter la psychologue, laisser un message sur le répondeur au 05 49 04 52 58 ou un mail : [corinne.fayac@ac-poitiers.fr](mailto:corinne.fayac@ac-poitiers.fr)
- Mme Chalon, maitresse E, intervient à l'école auprès des élèves présentant des difficultés durables d'ordre pédagogiques, sur demande des enseignants. Les parents sont informés de cette aide par le maître de la classe. Sur la première période 2017/2018, des observations dans les classes de CP et CE1 ont eu lieu. Des projets d'aides spécifiques en lecture débutent pour la période 2.
- Mme Bescond , maitresse G, intervient auprès des élèves présentant des difficultés d'ordre comportementales, sur demande des enseignants.

Actuellement, Mesdames Dudognon et Chalon interviennent auprès des élèves de l'école.

#### 4. Organisation de la semaine scolaire.

Les parents élus présentent le résultat de l'enquête proposée aux familles. Sur 66 familles, 53 ont répondu, 17 sont favorables au maintien du rythme à 4 jours ½, 36 sont favorables au retour à 4 jours.

La municipalité est favorable au retour au rythme à 4 jours car la charge financière engendrée par l'organisation du temps périscolaire est très difficile à supporter.

L'équipe enseignante est partagée. La répartition sur cinq matinées favorise la continuité des apprentissages du matin. En revanche, la longueur du temps de présence des élèves à l'école n'est en rien réduite. En effet, neuf enfants sur dix participent au temps périscolaire et la fin du temps de présence à l'école est encore rythmée par le passage du bus à 16h30. Le maintien de ce rythme serait intéressant à condition de réorganiser différemment les horaires de fin de classe l'après-midi.

Ainsi, l'ensemble du conseil se dit favorable à un retour au rythme à quatre jours, sous réserve qu'un centre de loisirs soit organisé le mercredi et que l'ensemble des communes du canton s'accordent à ce sujet.

#### 5. Bilan comptable de la coopérative

Fond de caisse rentrée 2016: 1104,38

Bilan 2016-2017 : Charges => 3076,74€

Produits : 3654,50€

Résultat positif sur l'année : + 577,76€.

Fond de caisse début 2017 : 1682,14€.

Charges : assurance, affiliation OCCE, activités éducatives : transports, achat de livres, petit matériel (panières maternelle, matériel de jonglage...), spectacles,

Produits : participation des familles aux spectacles et projets, photos scolaires, ventes de gâteaux à la fête de Noël.

#### 6. Projets annuels

Piscine : Un projet qui concerne les 41 élèves de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 à Mauzé sur le Mignon pour 8 séances. A l'issue des séances, les élèves de CE2 passeront le test kayak leur permettant de pratiquer cette activité en CM1. Ce projet représente 824,00€ en frais de transport.

Kayak : l'activité kayak a pris fin avant les vacances pour les élèves de C3, 5 séances. Ce projet représente 846,00€ en frais de transport.

Un rappel concernant les sessions d'agrément sera diffusé dans les cahiers. Les parents font remarquer que plusieurs accompagnateurs ne seront plus disponibles l'année prochaine. Il est donc nécessaire de former de nouveaux accompagnateurs dès maintenant pour assurer la pérennité de ces projets.

#### La semaine du goût :

En maternelle, des ateliers se sont déroulés 2 fois dans la semaine avec la venue de parents, un travail autour des fruits a été mené. Les parents ont pu découvrir cela dans le cahier de vie de leur enfant. Mme Grosdenier tient à remercier les parents qui se sont investis pour la réussite de cette action.

En coopération avec la cantine, les élèves de cycle 2 et 3 ont préparé certains des plats des menus de la semaine : entrée, plat, dessert.

Classe transplantée cycle 2 : Un séjour est envisagé pour les classes de GS-CP et CP-CE1-CE2 : Au Hameau du Nay. (79). Des activités en lien avec la nature, la rencontre avec les animaux et la pratique sportive sont envisagées. Le devis est d'environ 3900,00€. M. Quentin demande si une assurance annulation est comprise dans le devis. Cette information devra être recherchée.

### Cycle 3 :

Deux projets sont à l'étude, les devis devraient nous parvenir rapidement :

- Séjour à Nantes : Ce projet de classe transplantée vise trois domaines principaux :
  - Géographie : Découvrir le milieu urbain,
  - APER utiliser les transports en communs se déplacer en respectant les règles de sécurité routière.
  - Parcours artistique : découvrir des lieux de cultures, rencontrer des œuvres.

Le transport pourrait s'effectuer en train : 516,00€ aller-retour selon une première estimation.

- Cirque du gamin : Si le projet à Nantes ne pouvait être conduit, nous pourrions faire intervenir la compagnie le cirque du gamin. Le projet comprend un spectacle proposé par la compagnie puis des ateliers de pratique des activités circassiennes. (10h d'intervention dans la classe). Le devis se monte à 2330,00€.

Les projets pour la classe de TPS/PS/MS ne sont pas encore définis.

### 7. Présentation des actions de l'APE

Les différentes manifestations de l'association des parents d'élèves sont présentées :

Spectacle Noël : 15 décembre fête des enfants

Loto : 16 décembre

Soirée dansante : 10 mars

Chasse aux œufs : 24 mars

Apéro-concert : mi-mai

Kermesse d'été : samedi 30 juin

La fête de Noël aura lieu le vendredi soir cette année, il n'est pas prévu de faire venir de spectacle professionnel. En revanche, un marché de Noël sera organisé.

### 8. Les travaux et questions diverses

L'équipe enseignante remercie la mairie pour son implication dans la vie de l'école notamment le plafond de la classe de cycle 3 qui a été isolé cet été. Des rangements ont été réalisés dans les sanitaires et le dortoir de la classe de maternelle.

La demande d'aspirateur a été renouvelée, la municipalité indique que le devis a été validé en conseil municipal.

Il est demandé l'installation d'un groom de porte dans les sanitaires d'élémentaire. Mme Meyer demande s'il existe un projet concernant la rénovation des sanitaires. M. Quentin lui répond qu'aucun projet n'est en cours faute de financement.

Certains radiateurs dysfonctionnent (sanitaires), ils devront être réparés ou remplacés. La chauffage de la cantine est en panne, une entreprise travaille à sa réparation.

Certains éclairages extérieurs ne fonctionnent plus. M. Marquis précise que l'ensemble sera vérifié lors de travaux concernant le portail qui vont bientôt débiter.

Mme Grosdenier informe qu'une poignée de porte doit être remplacée dans sa classe.

Les représentants de parents d'élèves font connaître des questions qui leur ont été posées :

- La clé pour ouverture extérieure de la porte du dortoir a-t-elle été retrouvée ? M Marquis indique que cette clé est retrouvée elle sera confiée à M. Malinauska rapidement.

- Quelle est la capacité d'accueil du dortoir ? Son installation permet-elle une évacuation lors d'un incendie ? Il est proposé d'organiser un exercice incendie sur un temps de sieste afin de lever certaines interrogations.
- Quel est le mode de communication interne lors d'un confinement lié à une intrusion. Les enseignants expliquent que le moyen qui a été retenu est le téléphone portable.
- Plusieurs questions sont posées sur l'organisation du service de cantine notamment sur les portions et les quantités de fruits. Les représentants de parents d'élèves sont invités à rencontrer directement Mme Baron qui pourra répondre à leurs questions.
- Quelle est la formation des personnels communaux qui encadrent les enfants sur la pause déjeuner et le temps périscolaire ? Qui peut remplacer en cas d'absence ? M. Marquis informe que certains employés ont reçu des formations au cours des derniers mois. Il rappelle que la municipalité essaie de pourvoir au mieux aux absences des personnels afin d'éviter toute rupture de service.
- Les parents demandent à ce que le bourg soit mieux desservi par le bus scolaire, en utilisant l'arrêt près de l'église. M. Marquis explique que les nouveaux trajets devront être rediscutés après la fusion de commune.

Un délégué de parent

Le maire

Le directeur